

Le feuilleton : coquins d'enfants : [suite]

Autor(en): **Châtelain**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **61 (1923)**

Heft 33

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-218155>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La soif !... Tenez ! Ecoutez plutôt, pour une fois, ceux qui ont chanté le plaisir de boire. Non pas que nous pensions vous le donner en exemple, loin de là, mais... il fait si chaud :

*Tous les jours de la vie,
On boit,
Un ami nous oublie,
On boit...
Si chéri de sa belle
On boit,
Est-on trahi par elle
On boit !
Est-on dans l'allégresse,
On boit,
Est-on dans la tristesse,
On boit.
Va-t-on risquer sa vie
On boit
Et lorsqu'on se marie
On boit.*

LE BOUC ET L'ANGLAIS

Une scène comique s'est passée dans la Gruyère. Un Anglais assis sur un tronc d'arbre, près de l'auberge, s'était assoupi au milieu d'une lecture. Un bouc qui se promenait dans le voisinage, surpris par l'étrange mouvement de sa tête qui tombe tantôt en avant, tantôt en arrière, ne doute pas que ce soit une provocation et se prépare à l'attaque ; après avoir prudemment mesuré la distance, il se précipite, les cornes en avant sur les malheureux fils d'Albion, qui tombe tout étendu, les pieds en l'air. Le bouc, étonné et presque effrayé d'une victoire qui lui a coûté si peu, se dresse avec les pieds de devant sur le tronc que sa victime vient de quitter si brusquement et considère avec la plus grande attention les efforts, accompagnés de cris et de juréments que fait le pauvre Anglais pour se relever.

AU TEMPS DE LL. EE.

*Illustres, Hauts, Puissants et Souverains
Seigneurs !*

« Anne Bovay, femme de Jaques Chevalier, hôte au Logis de l'Ours, à Romainmôtier, très soumise Servante de Vos Excellences vient très humblement implorer leur Justice, contre le Magnifique Seigneur Baillif de Romainmôtier, qui sans connaissance de Justice et sans cause légitime a fait incarcérer l'humble Suppliante.

En conséquence elle a l'honneur d'exposer :

Que le mercredi 16 Mars, jour du retour de la foire de Bullo (Bulle ?) le Seigneur Baillif envoiât, environ les neuf heures du soir, la nommée Volant, femme de son cocher, dans l'auberge que tient le mary de l'humble exposante, demander un lit pour coucher un tapissier qui travaillait au chateau. Cette femme s'étant adressée au dit Jaques Chevalier, il ly répondit que tous ses lits étoient arrêtés, ayant neuf étrangers à loger dans son Auberge.

La même femme revint une seconde fois, elle s'adressa alors à l'humble Suppliante, qui était dans la cuisine, occupée à faire le souper des dits neuf étrangers, elle luy fit la même réponse que son mary, en la priant de dire au Seigneur Baillif qu'il n'y avait aucun lit vide dans l'auberge pour cette nuit, puisqu'ils étoient promis aux dits neuf étrangers logés en dite Auberge.

Le lendemain 17e le Seigneur Baillif envoiât le sieur Gleyre l'un de ses huissiers, fouiller dans le Logis, compter les Lits, et s'informer du nombre des étrangers qui avoient logé ; il trouva sept lits dans l'auberge dont cinq avoient servi aux neuf étrangers, et deux pour les maîtres et domestiques.

Le Seigneur Baillif fit ensuite appeler le dit Chevalier qui se rendit au chateau ; le Seigneur Baillif luy demanda pourquoi il n'avoit pas voulu loger son tapissier, la réponse du mary de l'humble Exposante fut la même que celle qu'il avoit faite le jour précédent ; Après quoi le Seigneur Baillif ajouta, pourquoi, lors que la ditte femme Volant luy avoit dit que le dit Seigneur Baillif ferait visiter sa maison, il luy avoit répondu que l'on ferait aussi fouiller le chateau ; Le sieur Chevalier protesta de la manière la plus forte contre ces allégués, en assurant que jamais la femme Volant ne luy avoit tenu un tel

langage, et qu'il n'y avait par conséquence pas réponse.

La femme Volant ayant été appelée, dit alors que c'était l'humble Exposante qui avait fait cette réponse, et non pas son mary.

Le Seigneur Baillif fit alors appeler l'humble Exposante, elle tint le même langage que son mary, en assurant au Seigneur Baillif que la Volant ne luy avoit jamais dit que le Seigneur Baillif vouloit faire visiter leur Auberge ; Mais que l'humble Exposante pouvait bien luy avoir dit que tous les lits de leur Auberge étant occupés ou promis, on pouvoit en trouver dans les pintes, chez ceux qui vendoient vin.

Le Seigneur Baillif sans égard à la négative faite par cette femme, d'avoir tenu le langage qu'on luy imputoit et aucun autre relatif ; sans la confronter avec la femme Volant qui avoit fait le rapport, sans égard à l'humble exposante, ordonnant à son Huissier de la conduire en prison. Cet ordre fut exécuté sur le champ et avec vigueur, puisque cette pauvre femme âgée de 62 ans, fut renfermée dans la plus forte prison du chateau, et une heure après, le Seigneur Baillif la fit relâcher. Cet arrêt imprévu et sans cause, exécuté contre une femme dont la conduite a toujours été irréprochable, contre une femme âgée, malade et timide a occasionné chez elle une si grande révolution qu'elle s'en ressentira le reste de ses jours.

L'humble suppliante prie à ce sujet vos Excellences de daigner considérer.

1. Que le Seigneur Baillif a contrevenu aux défenses de Leurs Excellences du Deux Cents Nos Souverains Seigneurs, qui par leurs Edits des 20 septembre 1706 et 25 février 1719 déclarent que les Baillifs ne peuvent emprisonner sans connaissance de Justice ; Or dans le cas dont il s'agit, le Seigneur Baillif n'avoit pas sa cour, il ne fut fait aucune écriture, et il ne fut observé aucune apparence même de l'ordre judiciaire.

2. Qu'il a ordonné et fait exécuter cet arrêt incompétent sur l'accusation d'une seule femme, sans aucune preuve quelconque et contre la négative de l'accusée. C'est pourquoi l'humble Exposante supplie très humblement Vos Excellences de vouoir luy accorder acte, comme quoy une telle incarcération a été incompétente et sans cause, et ne pourra porter préjudice ny à son honneur, ny à celui de sa famille. Et en outre qu'il plaise à Vos Excellences accorder tel dédommagement qu'elles trouveront convenable.

Elle se répand en Vœux sincères pour la prospérité de l'Etat, et la conservation des Illustres membres qui le composent. »

Ce curieux document, malheureusement non daté ni signé, dont la copie fait partie des archives du PRO URBA, semble d'après le papier, le filigramme et l'écriture dater de la fin du XVIII^{me} siècle.

Il dépeint les mœurs de l'époque et l'on sent déjà un esprit d'indépendance et révolutionnaire: on ose déjà parler à son seigneur.

Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu trouver la suite donnée à cette plainte et nous aurions été bien curieux, comme vous aussi lecteurs, de savoir de quelle manière Leurs Excellences tranchèrent cette question.

L. D.

Fin nez. — La Marianne à David avait l'habitude de réunir ses amies deux ou trois fois par semaine en hiver, dans la « salle », c'est-à-dire la chambre à l'étage, qui n'était qu'occasionnellement utilisée.

Autour d'un poêle ronflant, on passait de joyeux moments sans perdre son temps: les doigts agiles travaillaient pendant que les langues allaient leur train.

Mais voilà que Jules à Mottu qui habitait là tout près, s'était mis en tête de faire aussi ses petites visites à Marianne avant l'arrivée des amies.

Ingénieux comme tous ceux qui sont dans son cas, il avait découvert un chemin qui lui permettait d'être là quand Marianne montait pour allumer le feu. Et on faisait causette jusqu'au moment où pointait dans la rue la plus pressée des amies.

Certain jour la Julie Curtet arrivait la dernière. C'était une grande, maigre, sèche, facilement « gringe »:

Elle tourna la tête deci delà, humant l'air, gonflant ses narines, faisant la grimace.

— On sai cheint mô; on sai cheint l'hommo, fit-elle sèchement.

Un éclat de rire lui répondit pendant que Marianne s'époumonnait à souffler sur le feu qui ne voulait pas flamber. Mais lorsque, au printemps, on apprit les fiançailles de Marianne et de Jules, la grande Julie répéta plusieurs fois avec un accent de triomphe :

— L'avé bin cheintu ! Samin.

DADIEU

Dans un petit village du canton de Vaud, des militaires font l'exercice. Une recrue de la campagne genevoise vient d'entrer dans le rang. Son capitaine l'interpelle :

- 'Vot' nom ?
- Dadieu.
- J'vous colle 4 jours.
- Mais mon...
- ...Huit jours.
- Mais...
- Quinze jours.

La recrue lève les bras au ciel ; puis sur un ton navré :

— J'ai nom Dadieu, mon capitaine. Je suis né comme ça.

— Ça ne vous portera pas bonheur. Et vot' prénom ?

- Hermann, mon capitaine.
- Ça s'écrit avec une h, n'est-ce pas ? demande l'officier qui connaît ses lettres.

L'homme de Genève cette fois, éclate :

— Mais non, mais non... ça s'écrit avec une plume.

Le capitaine, désarmé, leva la punition.

Gardavô. Le sergent s'est évertué pour apprendre aux recrues la théorie. Il passe à la pratique. Il crie : « A droite ! » « A gauche ! » « Demi-tour ! » « A droite ! » « A gauche ! » Un jeunesoldat sort des rangs et se dirige vers la caserne.

- Où allez-vous ? crie le sergent.
- J'en ai assez! fait l'autre dégoûté, vous n'êtes pas capable de choisir une direction et toutes les minutes vous changez d'avis !



COQUINS D'ENFANTS

Brusquement interrompu dans son monologue par la subite apparition de la troupe effrontée, le digne monsieur Pierre Lefort, docteur en philosophie et professeur de sciences métaphysiques à l'Académie de Neuchâtel — celle d'avant 1848 — se pencha hors de la fenêtre en agitant à tour de bras un grand foulard de soie orange, couleur à la mode dans ce temps-là. Cette démonstration apparemment fit son effet, car bientôt il revint à son fauteuil aux méditations en essayant son front chauve, tandis qu'au dehors on entendait comme un bruit lointain d'écoliers qui s'enfuient.

M. le professeur n'était certes pas un méchant homme, mais, on vient de le voir, il n'avait point d'enfants et une de ses thèses favorites consistait à soutenir que la terre se peuple trop et que les nations marchent à leur ruine par un impardonnable abus des lois de la multiplication. Mme Lefort, sa femme depuis bientôt quinze ans, méritait sous ce rapport son entière approbation ; jamais elle n'avait connu les douleurs et les joies de la maternité ; mais de sentiments tout contraires, elle se sentait à la vue d'une petite tête brune ou blonde envahie par une émotion que les années ne diminuaient point. Pendant longtemps elle avait espéré, bien certaine que toute la philosophie de M. le professeur ne tiendrait pas contre un petit être blanc et rose à serrer dans ses bras, mais peu à peu l'espérance s'en était allée lui laissant au cœur un vide que rien ne pouvait remplir.

Elle ne faisait d'ailleurs guère attention aux fantastiques boutades de son seigneur et maître, sachant bien par expérience que les philosophes ne pensent pas tout ce qu'ils disent ; mais la philosophie n'a jamais consolé personne... C'est si bon un petit enfant qui rit en montrant ses dents blanches et un grand enfant qui sera là pour vous fermer les

yeux ! et les petites drôleries de tous les jours, les cris de joie qui remplissent la maison, les joyeux retours de l'école, les fillettes qui baptisent solennellement leur poupée, les grands garçons tout fiers d'aller pour la première fois sans la bonne faire visite à grand'mère.

Madame Lefort se disait tout cela, bien bas ; les voix enfantines qui fâchaient tant son mari la remplissaient de tristesse, et regardant dans l'avenir elle pensait au temps où vieux, cassés par l'âge, toujours seuls, ils n'auraient personne en qui revivre, personne avec qui refaire le doux chemin de la jeunesse et des joies d'autrefois.

La maison du professeur était entourée du petit jardin qui faisait tout à la fois ses délices et son désespoir ; des fenêtres le regard plongeait sur la modeste demeure d'un jeune employé de la chancellerie cantonale. Oh ! celui-ci ne craignait pas les enfants ; douze rejetons de la plus belle venue étaient le vivant témoignage qu'il ne partageait pas les préjugés de son savant voisin. Le douzième vient de naître et, suivant l'usage en pareil cas, le roi de Prusse avait bien voulu en être le parrain. C'était plaisir de voir folâtrer tout ce petit monde autour de la maisonnette, tous joufflus, bien endentés, forts en voix et, chose essentielle, d'une propreté à rendre jalouses les poupées que, les jours de foires, les marchands de jouets d'Allemagne étalaient dans leurs boutiques sous les arbres de la Promenade-Noire.

La mère, vaillante petite femme qui ne paraissait guère plus âgée que son aînée, ne se plaignait pas ; sa mère à elle — point capital — n'y trouvait rien à redire, et les cris de bonheur qui accueillait la rentrée du père à son retour du labeur quotidien disaient bien haut que la meilleure des philosophies est celle qui consiste à aimer beaucoup.

Les mésanges font jusqu'à quinze ou même dix-huit petits qui éclosent successivement à un jour d'intervalle. Or lorsque les aînés grandissent et s'emplument, la mère, occupée à leur remplir un bec toujours large ouvert, n'a plus le temps de couvrir les cadets : ce sont eux qui s'en chargent. Il en était de même chez les voisins du professeur ; les grands surveillent les moyens, ceux-ci amusaient les petits, toute la tribu joyeuse et bien portante grandissait aux rayons bienfaisants du soleil et du bonheur domestique.

La pauvre madame Lefort perdait bien des heures à contempler de sa fenêtre les ébats de la troupe rieuse : — Douze pour eux seuls, se disait-elle, pour moi point ! Pourtant comme je les aurais aimés !... Et souvent à cette pensée une larme furtive, bien vite essuyée à l'ouïe du pas de son mari qui montait l'escalier, perlait au bord de sa paupière. Lui ne voyait rien ou faisait semblant de ne rien voir ; deux grandes passions, nous l'avons dit, lui remplissaient la tête et occupaient tout son temps : son jardin et la métaphysique ; contraste singulier, promiscuité monstrueuse dont l'étude exigerait plusieurs vies d'hommes. Et cependant c'était ainsi ; tout le temps qu'il ne devait pas à ses leçons, à ses méditations solitaires et à la lecture des auteurs, il le passait dans son jardin à nettoyer, greffer, arroser, à chasser les moineaux et surveiller les maraudeurs ; une bouture réussie le plongeait dans des extases dont ses élèves, habitués à ne l'entendre parler que de la raison pure, ne l'auraient jamais cru capable, et une nouvelle variété de pensée lui faisait du coup oublier absolument les grands problèmes de la liberté morale, du moi et du non moi.

Le philosophe n'a point d'envieux, — sa douce manie ne tente personne, — mais ceux du jardinier sont légion ; son existence est une lutte sans cesse renouvelée contre les éléments, les animaux de toutes espèces et les enfants de toutes couleurs ; aussi comprend-on qu'à chaque nouveau bébé qui surgissait à l'horizon de son voisin le professeur poussât des cris de perruche effarouchée : — Douze enfants ! concoit-on cela ? Ces gens-là n'ont donc point de honte, et dire que le roi encourage de tels abus ! c'est à se faire républicain... je vais être contraint de déménager.

(A suivre).

Dr Châtelain.

Royal Biograph.

La Direction du Royal Biograph s'est assuré pour cette semaine un des films qui fait actuellement fureur à New-York : « Le Tournant dangereux » splendide comédie dramatique en 4 actes, œuvre des plus poignantes, par l'interprétation supérieure dont bénéficie ce film. Citons encore au programme « L'Arène au Sabat » désopilante parodie. A la partie documentaire, mentionnons tout spécialement « Le

Sport du ski à Chamonix », excellent film sportif. A chaque représentation le Gaumont-Journal avec ses actualités et le Pathé-Revue. La Direction de l'Etablissement présente également une actualité qui est réellement un record de présentation « L'Incendie des Forêts de Leysin », film des mieux réussis. — Dimanche 19 courant, matinée dès 9 h. 30. Tous les jours, matinée à 3 h. et soirée à 8 h. 30.

« In Memoriam ». — La solennité du 1er août a été soulignée aussi par les hôtes de sa colonie de vacances « La Cigale ». Après un petit aperçu historique sur les origines de la Confédération, garçons et fillettes ont tour à tour chanté la Patrie, l'armée ; leurs feux de joie, les rondes avec des lampions, puis ensuite la collation offerte par des amis, ont rappelé à tout ce petit monde que le pays n'oublie pas les enfants de ses soldats morts pour lui.

Il est rappelé à la générosité du public que la Colonie recevra encore des écoliers et écolières jusqu'à fin août, puis que des grandes personnes ou jeunes enfants seront pensionnaires jusqu'à fin septembre. Les dons en espèces et en nature seront toujours les bienvenus. Compte de chèques : No II/1534.

DEMANDEZ PARTOUT
„Luy Cocktail“
L'AS DES APÉRITIFS
MARQUE DÉPOSÉE
DIOA DISTILLERIE VALAISANNE S.A.
SION

N'oubliez pas que la Teinturerie Lyonnaise

Lausanne (Chamblande) vous nettoie et teint aux meilleures conditions tous les vêtements défrâchés.

Pour la rédaction : J. MONNET.
J. BRON, édit. resp.

Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron

Jean HUBER
Facteur de pianos
LAUSANNE

Grand choix, neuf et d'occasion.
Réparations et accords propres et durables.
Devis et expertises.

Dépôt BŒSENDORFER. Ancienne maison du pays.

ATTENTION ! Il n'y a pas de produit similaire, ni remplaçant le Lysoform, mais des contrefaçons grossières et dangereuses. Exigez toujours nos emballages d'origine munis de notre marque déposée.

Flacons 100 gr. : 1 fr. ; 250 gr. : 2 fr. -- Savon de toilette : 1 fr. 25.

En vente toutes Pharmacies et Drogueries.

Gros. -- Société suisse d'Antiseptie, Lysoform, Lausanne.

ROYAL BIOGRAPH
Place Centrale LAUSANNE Téléphone 29.39
Matinée à 3 h. — Tous les jours. — Soirée à 8 h. 30
Du vendredi 17 au jeudi 23 août 1923
Dimanche 19 août : matinée dès 2 h. 1/2

HÉLÈNE CHADWICK et RICHARD DIX
dans
Le tournant dangereux
Splendide comédie dramatique en 4 actes.
L'ARÈNE DU SABAT
Succès comique en 2 actes.

Beauté RAVISSANTE en 5 à 8 jours

Un teint frais et d'une pureté incomparable obtenus en utilisant **Séréna**. — Après quelques emplois l'effet est surprenant, le teint devient éblouissant et la peau veloutée et douce.



Séréna fait disparaître rapidement les impuretés désagréables de la peau, comme **rousses, rides, cicatrices, feux, taches jaunes, rougeurs du nez, éruptions, points noirs, etc.**

Succès garanti

Envoi discret contre remboursement franc de port.

Prix fr. 4.50 & 6.75

Grande Parfumerie
A. EICHENBERGER
Rue de Bourg 21, Lausanne

VINS DE VILLENEUVE
Médaille d'or, Genève 1896.
MONNET & C^o, Lausanne

La misère est grande. Faites de l'inutile de l'utile ! **MAISON DU VIEUX** (Œuvre de bienfaisance). Lausanne, 44, r. Martheray. Tél. 9106. Chèques postaux II. 1353. Se rappelle à vous pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, lingerie, literie, meubles et objets divers encore utilisables, dont elle a toujours un grand et urgent besoin. On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au No 91 06, ou une simple carte suffit. En dehors de Lausanne, prière d'expédier par poste ou chemin de fer, contre remboursement du port, si désiré. Discretion absolue garantie. D'avance un cordial merci. Fermé le samedi après midi. Pensez avant tout aux pauvres du pays ! Le Gérant.



ABONNEZ-VOUS
AU

„**CONTEUR VAUDOIS**“



Magnifique Chevelure

obtenue par l'emploi du véritable
SANG DE BOULEAU
préparé de la sève pure du bouleau des Alpes à l'arnica. En six mois 2000 attestat. élogieuses et commandes renouvelées. Grande bouteille fr. 3.75. Crème de sang de bouleau pour le cuir chevelu sec fr. 3. — et 5. Shampoing de bouleau, le meilleur, 30 ct. Savon de toilette à l'arnica fr. 1.20. Fourni par la Centrale d'herbes, au St-Gothard, Faido. P 7080 O

Quiconque cherche

bonne à tout faire, cuisinière ou femme de chambre,

insère avec succès une demande dans l'**Oberland**, journal paraissant à Interlaken et répandu dans tout l'Oberland bernois. — Pour insertions, s'adresser à Publicitas S. A., Lausanne. 12

IMPRIMERIE

PACHE-VARIDEL & BRON

PRÉ-DU-MARCHE 9
Téléphone 90.38
Lausanne

TRAVAUX EN TOUS GENRES